

COMMENT ÇA MARCHE ?

VOUS CHOISISSEZ D'ÊTRE COUVERT :

Pour la dépendance totale ou pour la dépendance totale, lourde et partielle.

VOUS CHOISISSEZ L'INDEMNISATION PARMIS 6 NIVEAUX :

Le niveau choisi s'applique pour les **3 cas de dépendance**.

	VOTRE RENTE MENSUELLE EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE (GIR 1 ET 2*)	VOTRE RENTE MENSUELLE EN CAS DE DÉPENDANCE LOURDE (GIR 3*)	VOTRE CAPITAL EN CAS DE DÉPENDANCE PARTIELLE (GIR 4*)
NIVEAU 1	300 €	150 €	1 000 €
NIVEAU 2	500 €	250 €	2 000 €
NIVEAU 3	700 €	350 €	3 000 €
NIVEAU 4	1 000 €	500 €	4 000 €
NIVEAU 5	1 500 €	750 €	5 000 €
NIVEAU 6	2 000 €	1 000 €	6 000 €

* Le niveau de GIR est issu de la grille AGGIR, servant de référence pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

LEXIQUE DE LA DÉPENDANCE

LA DÉPENDANCE TOTALE		LA DÉPENDANCE LOURDE	LA DÉPENDANCE PARTIELLE
GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4
Personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées ou qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.	Personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. Personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités de se déplacer.	Personnes âgées ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui ont besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidées pour leur autonomie corporelle.	Personnes âgées n'assumant pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillage.